

NOTE D'INFORMATION

MAI 2025 Six ans après la réforme du lycée et du baccalauréat, quelles évolutions pour les élèves suivant l'enseignement de SES ?

► Cette étude porte sur l'évolution de l'enseignement de SES et du service des enseignant-es de sciences économiques et sociales depuis la mise en place de la réforme du lycée général et technologique à partir de la rentrée 2019-2020. Le nombre d'élèves suivant un enseignement de SES en seconde, première et terminale, ainsi que les choix de triplettes et doublettes de spécialité ont connu des évolutions entre 2020 et 2024. De forts déterminismes de genre et d'origine sociale continuent de se manifester dans ces choix.

► Comme [nous l'avions montré en 2021](#), un an après sa mise en application complète, la réforme du lycée et du baccalauréat a entraîné des changements majeurs dans l'organisation du lycée et dans l'enseignement des sciences économiques et sociales. Auparavant enseignement d'exploration en seconde (depuis 2010) et implantées en voie générale dans la série ES, les sciences économiques et sociales sont devenues un enseignement de tronc commun en seconde et un enseignement de spécialité en première et terminale générale.

Une forte augmentation du nombre d'élèves suivant un enseignement de SES en seconde et en première suite à la mise en place de la réforme

Si cette intégration des SES dans le tronc commun de la classe de seconde GT s'est traduite par une nette augmentation du nombre d'élèves suivant cet enseignement en seconde, la transformation des SES en un enseignement de spécialité de la voie générale a eu des effets plus nuancés. A la suite de la mise en place de la réforme, la part des élèves de première générale suivant un enseignement de SES a fortement augmenté, passant de 33,4 % en 2018-2019 à 44,8 % des élèves de première générale en 2021-2022 (les sciences économiques et sociales étant la deuxième spécialité la plus choisie)  [figure 1](#). Mais, depuis la rentrée 2022, le nombre d'élèves de première qui suivent cette spécialité a tendance à baisser, et leur part dans l'ensemble des élèves de première générale à stagner.

1 Evolution du nombre et de la part d'élèves suivant un enseignement de SES au lycée

Niveau	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Seconde	469 094	553 503	565 916	569 667	555 547	557 823	553 016
<i>Part parmi les élèves de 2nde GT</i>	84,5 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Première ES puis spé SES (à partir de 2019)	127 333	151 408	169 959	175 345	171 050	169 838	167 749
<i>Part parmi les élèves de 1^{ère} G^{ale}</i>	33,4 %	39,2 %	44,0 %	44,8 %	43,8 %	44,2 %	43,9 %
Terminale ES puis spé SES (à partir de 2020)	131 259	132 034	123 583	133 881	137 186	132 627	130 069
<i>Part parmi les élèves de T^{ale} G^{ale}</i>	34,0 %	34,1 %	32,9 %	35,9 %	36,0 %	34,7 %	34,6 %
Total des élèves ayant des SES	727 686	836 945	859 458	878 893	863 783	860 288	850 834
Total élève 2nd cycle GT	1 621 758	1 619 564	1 611 553	1 620 360	1 620 551	1 618 598	1 597 454
<i>Part parmi les élèves de 2nd cycle GT</i>	44,9 %	51,7 %	53,3 %	54,2 %	53,3 %	53,2 %	53,3 %

Champ : Ensemble des élèves scolarisés en France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous contrat, privé hors contrat inclus jusqu'en 2020)

Source : MEN-DEPP, RERS 2019-2024, Note d'information n°19.48, n°20.38, n°24.42, n°25.10

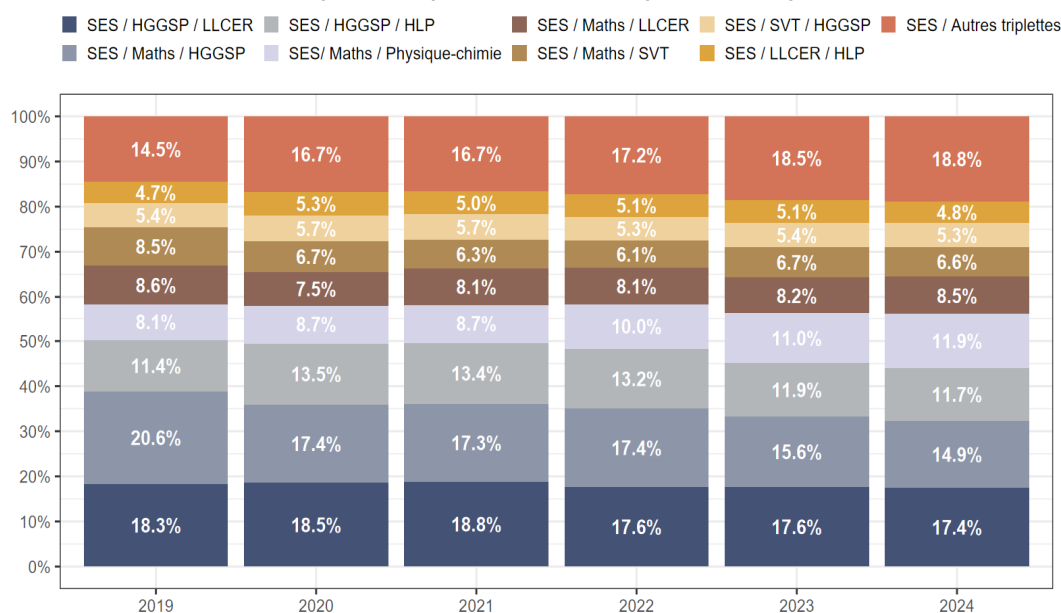
En terminale, l'effet de la réforme est plus contrasté, puisque le nombre et la part des élèves de terminale générale qui suivent un enseignement de sciences économiques et sociales sont restés globalement stables après la réforme. La part des élèves de terminale générale qui suivent un enseignement de SES est ainsi passée de 34,1 % en 2019-2020 (dernière année de la terminale ES), à 34,6 % à la rentrée 2024-2025 (en baisse depuis 2022-2023). Le taux d'abandon de la spécialité entre la première et la terminale est par ailleurs en augmentation, passant de 18,6 % en 2020-2021 à 22,1 % en 2023-2024.

Des choix de triplettes et de doublettes de spécialité qui évoluent

Au-delà de la relative stabilité du nombre d'élèves suivant la spécialité SES depuis 5 ans, les choix de doublette et de triplette de spécialités ont connu des évolutions. Ainsi la part des élèves qui suivent la triplette SES/Mathématiques/HGGSP baisse continuellement depuis la mise en place de la réforme, passant de 20,6 % des élèves de première suivant la spécialité SES en 2019 à 14,9 % en 2024

figure 2. En parallèle, la part des élèves qui suivent la triplette Mathématiques/Physique-Chimie/SES a augmenté de 3,8 points de % passant de 8,1 % des élèves en 2019 à 11,9 % en 2024, tout comme celle des élèves suivant une autre triplette que les 8 triplettes les plus fréquentes, qui est passée de 14,5 % des élèves à 18,8 %.

2 Evolution du choix de triplette de spécialité des élèves qui suivent la spécialité SES en Première

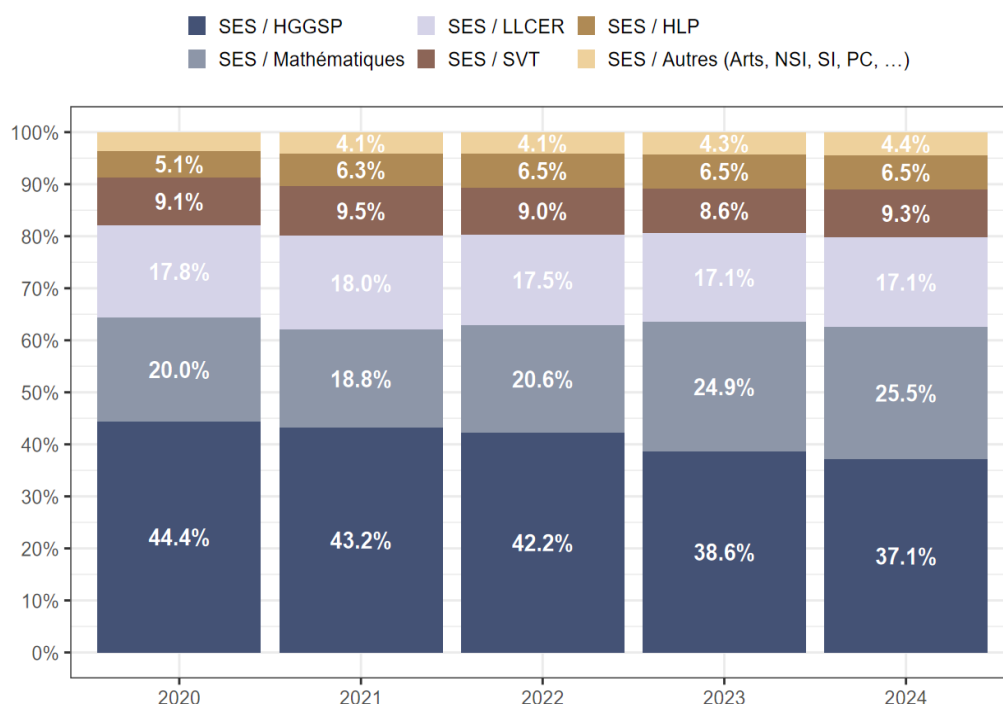


Source : MEN-DEPP, Note d'information n°19.48, n°20.38, n°24.42, n°25.10

On observe une évolution similaire en terminale au profit de la doublette SES/Mathématiques qui était choisie par 20 % des élèves qui conservaient la spécialité SES en terminale en 2020, contre 25,5 % des élèves en 2024

figure 3. Dans le même temps, la part des élèves de terminale spécialité SES qui suivent la doublette SES/HGGSP a baissé de 7,3 points de %, passant de 44,4 % à 37,1 %. Ces évolutions semblent indiquer que, au fur et à mesure des années, le choix de la spécialité mathématiques en terminale apparaît comme de plus en plus nécessaire aux élèves de terminale spécialité SES, compte tenu de leurs projets d'orientation. On remarque d'ailleurs que loin de créer la diversité de parcours revendiquée par ses promoteurs, la réforme a en réalité confirmé la nécessité d'associations disciplinaires cohérentes. Depuis 2020, 90 % des élèves de spécialité SES de terminale se retrouvent dans 4 doublettes de spécialités (SES/HGGSP, SES/Mathématiques, SES/LLCER et SES/SVT), seule cette dernière pouvant être considérée comme un parcours nouveau issu de la réforme du lycée.

3 Evolution du choix de doublette de spécialité des élèves de spécialité SES en Terminale



Source : MEN-DEPP, Note d'information n°25.10

Des choix toujours marqués par des déterminismes de genre et d'origine sociale

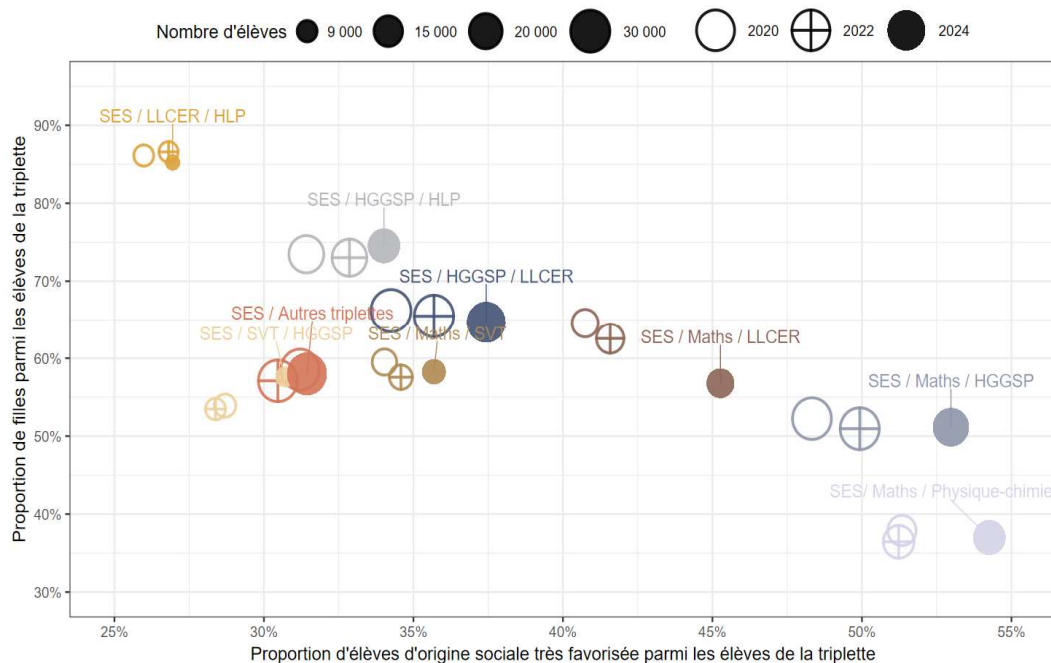
Ces évolutions dans le choix des triplettes et des doublettes de spécialité ont eu tendance à renforcer les déterminismes de genre et d'origine sociale déjà à l'œuvre dans les choix de spécialité. Ainsi, en première la part des élèves d'origine très favorisée parmi les élèves qui suivent la triplette SES/Mathématiques/HGGSP a augmenté de 4,7

points de %, passant de 48,3 % à 53 %, et de 40,7 % à 45,3 % dans la triplette SES/Mathématiques/LLCER alors qu'elle n'augmentait de 3,1 points de % en SES/HGGSP/LLCER et de 1,7 point de % en SES/Mathématiques/SVT

figure 4. Le choix de triplettes de spécialité continue aussi d'être marqué par un fort déterminisme de genre, les filles représentant moins de 40 % des élèves qui suivent la triplette SES/Mathématiques/Physique-Chimie contre 74,5 % des élèves qui suivent la triplette SES/HGGSP/HLP.

4 L'espace des triplettes de spécialité selon le genre et l'origine sociale

Elèves de première générale suivant la spécialité SES, 2020-2024



Note de lecture: En 2024, parmi les 24998 élèves de première générale suivant la triplette SES/Maths/HGGSP, il y a 51% de filles et 53% d'élèves d'origine très favorisée
Source: DEPP NI 25.10

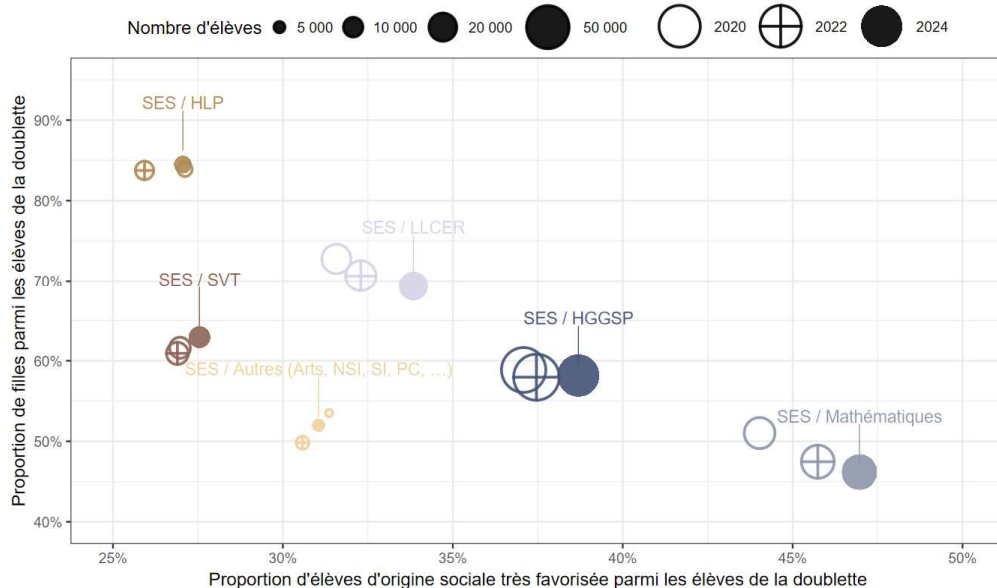
Ces évolutions se retrouvent en terminale où l'écart de composition sociale des doublettes de spécialité s'est accentué entre 2020 et 2024. Alors qu'en 2020 les élèves d'origine très favorisée représentaient 44 % des élèves de la doublette SES/Mathématiques, 37,1 % des élèves de la doublette SES/HGGSP et 27 % des élèves de la doublette SES/SVT, ils

représentent maintenant 47 % des élèves de la doublette SES/Mathématiques contre 38,7 % des élèves de SES/HGGSP et 27,5 % des élèves de la doublette SES/SVT

figure 5. Dans le même temps la part des filles parmi les élèves de la doublette SES/Mathématiques a diminué de 5 points de %, passant de 51 % à 46 % des élèves, alors qu'elle restait stable dans la doublette SES/HGGSP et augmentait dans la doublette SES/SVT. Il semble donc qu'au fur et mesure des années, les doublettes de spécialités soient de plus en plus genrées et socialement différenciées, renforçant ainsi les risques d'inégalités de parcours.

5 L'espace des doublettes de spécialité selon le genre et l'origine sociale

Elèves de terminale générale suivant la spécialité SES, 2020-2024



Note de lecture: En 2024, parmi les 48 247 élèves de terminale inscrits en SES/HGGSP, il y a 58,2% de filles et 38,7% d'élèves d'origine très favorisée
Source: DEPP, Note d'information, 25.10

Des conditions de travail dégradées

Comme nous [l'avions également montré en 2021](#) au moment de l'application de la réforme, ces évolutions se sont accompagnées d'une baisse du nombre d'heures réalisées par les enseignant-es de SES et d'un transfert des heures d'enseignement du cycle terminal vers la classe de seconde. Si la forte baisse du nombre de postes d'enseignant-es observée entre 2018-2019 et 2020-2021 (- 223 enseignant-es de SES en charge d'élèves à l'année) a été partiellement compensée par la hausse du nombre d'élèves en spécialité SES en 1^{ère} et en Terminale en 2021-2022, la baisse du nombre d'élèves en spécialité SES depuis la rentrée 2022 conduit à une nouvelle diminution du nombre d'enseignant-es de SES [figure 6](#). Entre 2018-2019 et 2023-2024, c'est une centaine de postes d'enseignant-es de SES dans le public qui ont été supprimés alors même que c'est plus de 130 000 élèves supplémentaires que les enseignant-es de SES ont eu en charge.

6 Evolution du nombre d'enseignant-es de SES et du nombre de postes fixes en SES

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Nombre d'enseignant-es de SES en charge d'élèves à l'année	5 823	5 679	5 600	5 773	5 771	5 759
dont public	4 453	4 333	4 238	4 382	4 378	4 355
dont pour enseignement en niveau LEGT	4 307,3	4 186,2	4 092,9	4 236,9	4 221,7	4 197,6
dont privé	1370	1346	1 362	1391	1393	1404

Source : MEN-DEPP, RERS 2019-2024

Cette baisse du nombre d'enseignant-es, alors même que le nombre d'élèves suivant un enseignement de SES augmentait de plus de 20 %, a conduit à une dégradation forte des conditions de travail des élèves et des enseignant-es, alors que celles-ci avaient déjà été mises à mal par la précédente réforme. Ainsi depuis 2009-2010, le nombre moyen d'élèves dont a la charge un-e enseignant-e de SES est passé de 80 élèves à plus de 150, soit un presque doublement du nombre d'élèves dont il ou elle doit assurer le suivi

7 Nombre d'élèves suivant un enseignement de SES et nombre moyen d'élèves par enseignant-e

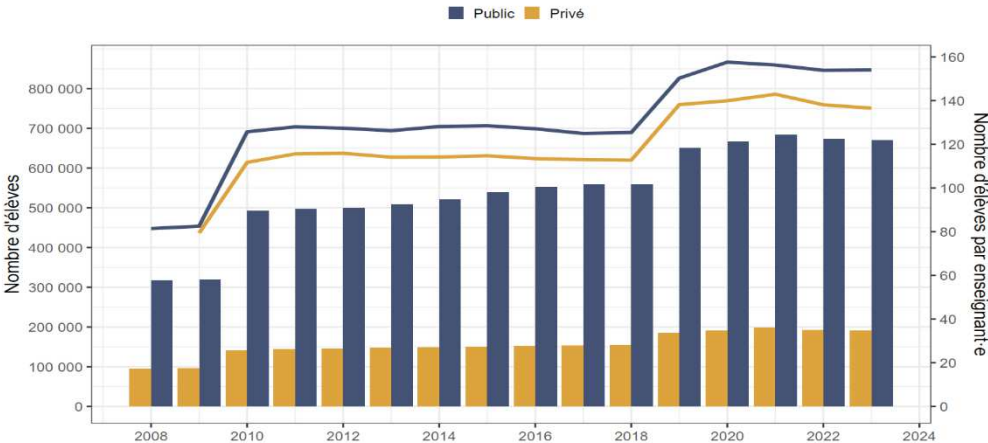
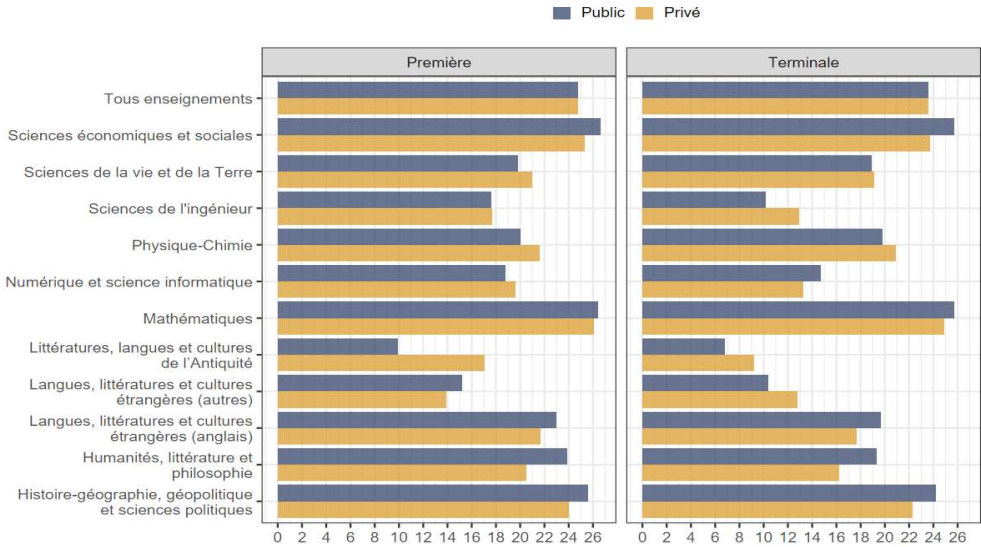


figure 7.

Les sciences économiques et sociales ont ainsi le privilège d'être l'enseignement de spécialité, avec les mathématiques, qui comporte les groupes d'élèves les plus chargés avec 26,3 élèves par groupe en moyenne en 1^{ère} et 25,2 en terminale contre 22,7 et 19,3 en LLCER Anglais ou encore 20,4 et 20,1 en Physique-Chimie [figure 8](#).

8 Nombre d'élèves par groupe dans les principaux enseignements de spécialité en 2023-2024



Source : MEN-DEPP, Note d'information n°24.46